

DÉLIBÉRATION n° 2025-033 de la séance du 13/11/2025

OBJET : Budget annexe 2025 - décision modificative n°1

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Pont-Château, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.
Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 26

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Nicolas CRIAUD, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Emmanuel TERRIEN, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Bernard LEBEAU, Rodolphe AMAILLAND, Carole FEUNTEN-GRELAUD.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Emmanuel RIVERY a donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
Mme Lydie MAHÉ a donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU,
M. Philippe BABONNEAU a donné pouvoir à M. Jacques PRAUD,
M. Claude CAUDAL a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER,
Mme Claire HUGUES a donné pouvoir à M. Rodolphe AMAILLAND,
Mme Christelle BRAUD a donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,
M. Driss SAÏD a donné pouvoir à Mme Carole FEUNTEN-GRELAUD,
M. Pascal PRAS a donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
Mme Pascale BRIAND a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
Mme Aïcha BASSAL a donné pouvoir à M. Yvon LERAT.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Stéphanie JAFFRENNOU, comptable assignataire,
M. Jérémie TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité de l'emploi et transition des organisations,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée, Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée, Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
M. Laurent TURQUOIS, directeur délégué Innovations sociales,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, M. Bernard LEBEAU a été désigné secrétaire de séance.

Budget annexe 2025 - décision modificative n°1

EXPOSÉ

Par délibérations du 17 décembre 2024 puis du 14 mars 2025, le conseil d'administration a voté le budget primitif puis le budget supplémentaire du budget annexe du centre de gestion pour l'année 2025.

L'exécution du budget rend nécessaire l'adoption d'une décision modificative.

En dépenses :

L'avenant au schéma régional de coordination, mutualisation et spécialisation des centres de gestion des Pays de la Loire, adopté par délibérations concordantes des cinq centres de gestion entre le 18 juin et le 8 juillet 2025, prévoit un reversement du résultat excédentaire du budget annexe afin de prendre en compte l'investissement des équipes des centres de gestion pour l'élaboration du schéma et sa mise en œuvre préalablement à 2025.

Ce reversement nécessite l'inscription de 437 368 € au chapitre 012.

En recettes :

Le report de l'excédent antérieur permet l'effacement de la participation des centres de gestion à l'équilibre du budget annexe, ce qui se traduit par une diminution des recettes à hauteur de 242 101 €.

Ces modifications se traduisent par une diminution de l'excédent du budget de fonctionnement du budget annexe (absence de section d'investissement) à hauteur de 679 469 €.

L'impact sur les chapitres budgétaires est le suivant :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

chapitre	libellé	crédits BP	crédits BS	crédit DM1	total	% variation total par rapport au BP
11	charges générales	1 391 701,00 €	- €	- €	1 391 701,00 €	0%
12	charges de personnel	135 000,00 €	- €	437 368,00 €	572 368,00 €	324%
65	charges de gestion	1 000,00 €	- €	- €	1 000,00 €	0%
	TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	1 527 701,00 €	- €	437 368,00 €	1 965 069,00 €	29%
67	Charges spécifiques	2 000,00 €	- €	- €	2 000,00 €	0%
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DES FONCTIONNEMENT	1 529 701,00 €	- €	437 368,00 €	1 967 069,00 €	29%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

chapitre	libellé	crédits BP	crédits BS	crédits DM1	total	% variation par rapport au BP
70	produits des activités	1 287 600,00 €			1 287 600,00 €	0%
74	dotations, participations	242 101,00 €		- 242 101,00 €	- €	-100%
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 529 701,00 €		- € - 242 101,00 €	1 287 600,00 €	-16%
2	excédent reporté		2 402 046,12 €		2 402 046,12 €	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 529 701,00 €	2 402 046,12 €	- 242 101,00 €	3 689 646,12 €	

DÉLIBÉRÉ

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, et notamment ses articles 33 à 35 ;

VU l'instruction comptable M57 ;

VU la délibération n°2024-064 du conseil d'administration du 17 décembre 2024 relative à l'adoption du budget primitif du budget annexe pour l'exercice 2025 ;

VU la délibération n°2025-008 du conseil d'administration du 14 mars 2025 relative à l'adoption du budget supplémentaire du budget annexe pour l'exercice 2025 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 26 voix pour :

- **Approuve** la décision modificative n°1 du budget annexe du Centre de gestion pour l'exercice 2025 telle que présentée ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Philip SQUELARD